

Compte rendu de la réunion du 21 novembre 2008

En présence de Monsieur le Maire

Présents :

- Madame ANDRE Marie
- Madame BONNAILLIE Myriam
- Madame DEVRED Stéphanie
- Monsieur LEMORT Frédéric
- Monsieur MILES Paul *police municipale*
- Monsieur SANGLIER Alain *adjoint aux travaux et service technique*
- Monsieur SIMEON Christophe *police rurale*
- Madame VALDAN Vanessa
- Madame WETTER Nathalie

Excusés

- Madame DEMERCASTEL Magalie
- Madame LECUYER Valérie

- Avancement des travaux demandés lors de la dernière réunion et qui auraient du être faits durant les vacances de la toussaint

Les travaux demandés ont été ou sont encours de réalisation par les services de la mairie

- Opportunité et faisabilité d'avoir un centre aéré pour le mercredi et les petites vacances scolaires (sondages locaux utilisables ?)

Un projet de partenariat avec la FOL est en cours d'étude, subsiste le problème des locaux qui ont toujours été rendus dans un état déplorable.

- **Quid de l'algéco cantine ?**

L'algéco cantine coûterait trop cher, sur tout dans l'optique d'un rapprochement des écoles (pas avant 2014). Un algéco cantine coûterait 100 000 Euros auxquels il faut ajouter 15000 Euros de préparation et d'accessibilité, ainsi que le cout du personnel. Notons qu'actuellement la location du bus de cantine pour la maternelle revient à environ 11 000 Euros par an.

- **Quid du « problème » de la bibliothèque ?**

Il faudrait que Madame Manera Nicole voit son quota horaire augmenté pour augmenter la plage horaire des écoles à la bibliothèque. En suspend.

- **Avons-nous un droit de regard sur les menus ?**

Madame SCALISI (premier adjoint) se charge de gérer les problèmes relatifs à la composition des menus. Aucune réponse n'a été donnée quant au droit de regard de la commission des écoles sur lesdits menus.

- **Pouvons-nous avoir un aperçu du budget 2009 pour les écoles ?**

Non débattu

- **Projet déplacement de l'école maternelle ?**

Au vue des finances la faisabilité de ce projet ne pourrait voir le jour avant 2014.

- **Vigi pirate rouge confirmé pourquoi le stationnement n'est il pas bloqué ?**

Les places devant l'école primaire ne sont pas bloquées de façon à rester homogène sur tout le village : il faudrait aussi bloquée tout les places près de la maternelle ce qui

laisserait celle-ci sans parking. Néanmoins toutes les plaques d'immatriculation des voitures sont contrôlées. Messieurs Miles Paul et Siméon Christophe se proposent d'intervenir dans les classes de primaire pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière, après accord avec Madame Recht (directrice de l'école primaire)

- La mousse lavante sera-t-elle utilisée à la cantine ?

Statuquo

- Lors du conseil d'école il a été demandé s'il était envisageable de clôturer l'espace dédié au sport scolaire.

Les représentants de la mairie ne désirent pas clôturer cet espace (rappelons que ce terrain stabilisé jouxtant l'école est parsemé de déjections canines et de bouteilles de verre) Ils préconisent d'utiliser la cours de récréation pour les activités sportives (ce qui est déjà partiellement le cas). Notons néanmoins que dans un souci de sécurité il est moins dommageable de tomber sur un terrain stabiliser que sur du goudron.

Après discussion sur ce sujet, ainsi que sur le déplacement du support à vélo (qui se trouve actuellement devant l'école) à l'intérieur de l'école derrière la cantine, Monsieur le maire nous a dit qu'il ne désirait pas en débattre avec nous et qu'il consulterait directement madame la directrice.

- Y aurait-il un moyen de protéger la portion de chemin allant de la perception des impôts jusqu'au trottoir près de la coopérative ?

Dans un avenir indéfini la route sera refaite et des trottoirs seront placés. En attendant la mise en place de barrière pourrait être envisagée.

Il serait souhaitable que les enfants (primaire collègue lycée) soient équipés de bandes réfléchissantes sur leur cartable et /ou leurs vêtements.

Une protection de la route de la Latte au niveau du pont permettant l'accès à l'école primaire a été demandée. La mise en place d'une borne amovible condamnant la circulation sur cette rue aux heures d'entrée et de sortie scolaire pourrait être envisagée. Dans un premier temps Monsieur le maire souhaiterait que les parents organisent une protection du passage par roulement. Une feuille circulera prochainement à cet effet.

- **Sondage sur l'intérêt de la commission.**

Nous sommes heureux de savoir que nous ne dérangeons pas Monsieur le maire.

Monsieur le maire propose la construction d'un appentis à l'extérieur de l'école maternelle contre la salle de motricité.

La possibilité de relier les deux parties de l'école maternelle par un préau sera étudiée par Monsieur Sanglier

Les deux distributeurs de savon, ainsi que l'armoire pour la salle des maîtres de l'école primaire, seront acheminés de la mairie à l'école primaire par les services techniques.

Un dépose minute pourrait être envisagé près de l'école primaire pour faciliter l'accès à l'école.

Monsieur le maire désirerait connaître les effectifs par classes ainsi que la répartition des enseignants par niveau.

Monsieur le maire demande à ce que la lumière de l'école soit éteinte le soir.

Madame Devred a présenté à Monsieur le maire les remerciements des parents d'élèves pour le maintien de Madame Antépaoli Florence en tant qu'ATSEM et pour l'augmentation de son quota d'heure. Monsieur le maire ne les accepte pas et ne tolère pas la prise en otage dont il pense avoir fait l'objet.

Rappelons que la mairie c'est engagée à assurer le « service minimum » lors des grèves de l'éducation nationale.

Nous remercions Monsieur le maire, Monsieur Sanglier, Monsieur Mile et Monsieur Siméon pour leur participation à cette commission.

PROCHAINE REUNION :
Lundi 12 janvier 2009 à 9 heures